



OFFRE VOCATION - 24H

BILAN DE COMPÉTENCES

OBJECTIF DU BILAN DE COMPÉTENCES

Le Bilan de Compétences a pour objectif de :

- Définir une ou plusieurs pistes d'évolution professionnelle réalistes et cohérentes et, le cas échéant, un projet de formation
- Faire le point sur votre parcours
- Réfléchir à votre dynamique d'évolution personnelle et professionnelle
- Formaliser la mise en oeuvre de votre/vos projet(s) avec un plan d'action détaillé

A l'issue de la formation, vous serez en capacité de :

- analyser votre parcours professionnel,
- repérer vos points forts et vos axes d'amélioration.
- établir votre portefeuille de compétences,
- identifier vos aptitudes professionnelles, valeurs et motivations
- envisager éventuellement un nouveau métier, un autre secteur, une formation,
- définir les étapes et le plan d'action du/des projet(s) retenu(s)

DURÉE ET MODALITÉS

- 16h d'entretiens individuels en visio (Zoom, Google Meet, Whatsapp)
- 8h de travail personnel
- séances d'1h30 à 2h adaptées à votre rythme (hebdomadaires ou par quinzaine)
- durée comprise entre 2 et 3 mois
- tests de personnalité et d'intérêts professionnels, entretiens, portefeuille de compétences, enquêtes métiers





PROGRAMME VOCATION - 24H

PROGRAMME

Les 3 étapes d'un bilan de compétences

1. PHASE PRELIMINAIRE (2h)

Cette première phase du bilan est une phase de recueil d'informations.

Elle doit permettre de confirmer votre démarche, évaluer votre engagement, de définir et d'analyser la nature de vos besoins et de vous informer sur les conditions de déroulement du bilan et les méthodes et techniques qui seront mises en œuvre.

2. PHASE D'INVESTIGATION (20h)

Cette seconde phase repose sur l'analyse de vos compétences et aptitudes au regard de votre projet. Elle alterne entretiens et travail personnel. Cette étape consiste à :

- Déterminer ce qui vous motive dans votre projet d'évolution
- Identifier vos compétences personnelles et professionnelles acquises et transférables immédiatement et les mettre en perspective
- Définir le plan d'action détaillé de votre projet pour passer à l'action. Ce plan sert à consolider les principales étapes de mise en œuvre de votre projet.

La phase d'investigation se décline en 5 étapes.

ÉTAPE 1 : Bilan personnel et professionnel

Analyser la dynamique de votre trajectoire professionnelle et personnelle

ÉTAPE 2 : Diagnostic de vos motivations, besoins et moteurs d'épanouissement

Tests d'intérêts professionnels, tests de personnalité et valeurs, test d'aptitudes...

Les résultats des tests, questionnaires d'introspection vous sont restitués lors des entretiens individuels.

ÉTAPE 3 : Compétences, ressources et potentiels ignorés

Valoriser vos réalisations et élaborer votre portefeuille de compétences : savoirs, savoir-faire, savoir-être

ÉTAPE 4 : Votre scénario d'évolution professionnelle

Faire émerger des pistes professionnelles pertinentes et en phase avec vos valeurs et aspirations. Valider la cohérence du projet en le confrontant au marché de l'emploi : enquêtes métier, analyse des résultats et étude de faisabilité.

ÉTAPE 5 : Validation du/des pistes professionnelles

Aide au choix, à la prise de décision. Hiérarchisation des projets





PROGRAMME VOCATION - 24H

BILAN DE COMPÉTENCES

3. PHASE DE CONCLUSION (2h)

Cette dernière phase permet une synthèse du travail et des recherches effectués pendant la phase d'investigation de votre bilan.

Elle recense les facteurs susceptibles de favoriser votre projet et de mettre en relief les points de vigilance à garder pour atteindre vos objectifs.

A l'issue du bilan, une synthèse vous est remise ; c'est votre feuille de route qui retrace un plan d'actions opérationnel et votre calendrier des démarches à engager ... maintenant ou dans un futur proche.

TARIFS ET MODALITES DE REGLEMENT

- Devis personnalisé
- Contactez-nous au **06.61.95.64.94** ou demandez à être rappelé.e [ICI](#) pour définir ensemble votre plan d'accompagnement. Nous établirons un devis sur-mesure, adapté à votre situation et vos objectifs professionnels.
- Prise en charge CPF possible
- Auto-financement : possibilité de paiement échelonné sans frais (nous consulter)

